



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

Mairie de Groissiat

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, , Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

Excusée : Madame Déborah Beauchesne.

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé AMIOT.

Date de convocation : 10 novembre 2020.

Approbation du compte rendu de la séance du mardi 20 octobre 2020

Compte rendu des décisions du Maire

Point sur la situation sanitaire : au jour le jour, les mesures sont prises pour que les services communaux notamment scolaires et périscolaires soient assurés.

Comptes rendus des commissions

1/ Commission finances – juridique – informatique :

Cimetière :

. Il est à souligner que l'opération de nettoyage et de remise en état du cimetière par nos équipes techniques a fait l'objet de nombreux retours positifs.

. Les propositions d'aménagement du columbarium et du jardin du souvenir ont été étudiées en commission. Plusieurs remarques ont été faites et les prestataires doivent revoir leurs propositions qui sont attendues rapidement.

Ainsi, la présentation du projet final pourra être faite au conseil de décembre et la demande de subvention effectuée dans la foulée.

. Le règlement du cimetière, nouvellement en vigueur, a été affiché à côté de l'entrée du cimetière.

. Suite à la mise en place des panneaux d'appel à renseignements, plusieurs familles se sont manifestées en mairie pour donner des informations sur les titulaires des concessions.

2/ Commission travaux – forêt :

● **Travaux :**

Chauffage salle polyvalente : l'intervention du chauffagiste est en cours pour que les réglages permettent de maintenir une température constante hors occupation et d'obtenir rapidement une température agréable en cas d'occupation. Il faut toutefois noter que le système est assez complexe car il nécessite de réguler plusieurs modes de chauffage en même temps.

. Réfection et peinture des portails du cimetière et vers l'église : dans le mois qui vient, ces quatre portails seront démontés, réparés, réglés et remis en place. Des barrières munies de chaînes et cadenas seront installées au cimetière. Les services communaux les ouvriront pour permettre l'accès au cimetière.

. un passage caméra dans le réseau d'eaux pluviales de l'école est prévu mercredi 18 novembre.

. Le curage du bassin de rétention d'eaux pluviales du Briay aura lieu le 26 novembre.

3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social :

● **Sacs gourmands pour les Groissiatifs âgés de 70 ans et plus :**

La confection des sacs gourmands sera effectuée première semaine de décembre. La date de retrait sera déterminée à ce moment-là.

● **Arbre de Noël du dimanche 13 décembre en plein air :** il sera décidé du maintien ou non de cette manifestation en fonction des recommandations sanitaires

● **Conseil d'école :**

Une modification du règlement intérieur a été approuvée pour clarifier la gestion des relations entre les parents dans l'enceinte et aux abords de l'école.

La préparation du projet d'école 2021 a été évoquée. La Commune participera au financement comme elle le fait à chaque fois. Le budget sera transmis dès que cela sera possible.

Un projet de fresque sur façade va être étudié pour remplacer celle existante qui est très abîmée. Les élèves seront acteurs de cette nouvelle création sous la direction de l'équipe enseignante et d'un artiste.

4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté :

- **Poteaux incendie** : un pointage des PEI a été fait et une nouvelle numérotation va être établie. Le dossier suit son cours.
- **Totem** : Le prestataire ayant établi l'offre la plus avantageuse a été rencontré. Des visuels ont été réalisés et seront prochainement validés .
- **Application PanneauPocket** : suite à la dernière commission, l'adhésion de la Commune à cette application a été entérinée et le service est actif depuis le 15 novembre. Cette application permet de communiquer en temps réel auprès de nos administrés. Des flyers vont être distribués à chaque foyer afin d'expliquer comment télécharger l'application et le mode de fonctionnement. Cette application est gratuite et anonyme pour nos concitoyens. Nous ne saurons pas qui a téléchargé l'application mais uniquement le nombre de personnes ayant mis la commune en favori sur le site et le nombre de vues des différents messages envoyés.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

. Désignation d'un conseiller municipal au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Madame le Maire explique que les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont nommés pour 3 ans et sont chargés d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale.

Pour ce qui concerne Groissiat, cette commission doit notamment comprendre un représentant du conseil municipal ainsi qu'un représentant de l'administration et un représentant du tribunal judiciaire.

Madame Nathalie Balland, volontaire pour cette mission, est désignée, à l'unanimité pour représenter le conseil municipal au sein de cette commission.

. Convention de servitude avec Bouygues Télécom : parcelles A 62 et A 68 à Bellignat.

Madame le Maire rappelle que la Commune a été sollicitée il y a plusieurs mois par Bouygues Télécom afin d'obtenir l'autorisation de mettre en place des fourreaux permettant le passage de câbles optiques et d'équipements techniques sous des propriétés forestières communales situées sur le territoire de la Commune de Bellignat.

Le tracé de ces futurs ouvrages concerne également les communes de Bellignat et d'Apremont.

Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu pour examiner le tracé et évoquer l'indemnisation des communes en cas d'accord de celles-ci.

Les services de l'Office National des Forêts ont été consultés et ont approuvé le projet final.

La proposition définitive de convention de servitude de passage prévoit un tracé d'une longueur de 503 mètres sous les parcelles communales A 62 et A 68 située à Bellignat pour le passage de trois fourreaux.

L'indemnisation prévue est de 1.97 euro le mètre linéaire, par fourreau, soit une indemnité totale de 2 972.73 euros versés en une fois.

La convention de servitude serait conclue pour une durée de douze ans prorogeable par périodes successives de même durée.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- . d'approuver la convention de servitude avec Bouygues Télécom.
- . d'autoriser Madame le Maire à la signer et à effectuer toutes démarches utiles.

. Subvention au profit de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre : Onac-vg

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, la traditionnelle collecte de fonds organisée par l'ONAC-vg dans le cadre de l'œuvre nationale du Bleuets de France, avec l'appui de l'amicale des Anciens Combattants, n'a pas pu se dérouler lors de la cérémonie du 11 novembre puisque celle-ci s'est tenue en comité restreint.

L'ONAC-vg a donc décidé de remplacer la collecte par un appel aux dons, sur son site internet, au bénéfice de l'Hôpital d'instruction des Armées Begin.

Voici un extrait de cet appel au don :

« Pour cette collecte, le Bleuets de France veut en particulier orienter ses dons en faveur de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Begin. Ce centre hospitalier accueille les militaires rapatriés sanitaires en provenance des théâtres d'opérations extérieures. Il participe aussi au service public et est ouvert aux civils. Il est particulièrement reconnu dans la prise en charge des maladies infectieuses émergentes dont la COVID-19. Dans le contexte des récents attentats survenus sur le territoire national, le Bleuets de France souhaite aussi apporter, via les dons récoltés, un soutien aux victimes d'acte de terrorisme et aux pupilles. »

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- . décide de voter une subvention exceptionnelle de 150 euros au profit de l'ONAC-vg, dans le cadre de cet appel aux dons.
- . précise que ces crédits sont prévus au compte 6574, subventions.

Informations communales et communautaires

. Communales

- . Plan Vigipirate : activation du niveau Urgence attentat.
- . Influenza aviaire : notre département est classé en zone à risque élevé depuis le 6 novembre.
- . Signalement de la présence de frelons asiatiques dans la commune à plusieurs endroits mais le ou les nids n'ont pas été retrouvés.

. Communautaires

- . Informations sur la répartition et la gestion des compétences : zones d'activités, réseau eaux pluviales.
- . Projet de lutte contre la prolifération des chats errants : une enquête va être menée auprès des communes et une convention d'adhésion à ce projet sera ensuite soumise à leur approbation.

Questions diverses

. Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 08 décembre à 18h30.
- Travaux – Forêt : mercredi 09 décembre à 18h30
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale / communication : première semaine de décembre.
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : jeudi 10 décembre à 18h30.

. Prochaine réunion de conseil municipal.

- mardi 15 décembre à 19h00.

Suivent les signatures du registre et la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance

Hervé AMIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Amiot', written over a horizontal line.